

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 18 (1867)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** À nos lecteurs  
**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES.

RÉDIGÉ PAR

EL. LANDOLT & J. KOPP.

N°. 1.

1867.

---

Le JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE paraît tous les mois, en français, chez E. SCHULER éditeur à Bienne. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de Fr. 2. 50. par an, franco dans toute la Suisse. On peut s'abonner à tous les bureaux de poste.

---

## A nos lecteurs.

Le *Journal suisse d'économie forestière* continuera à paraître sous les mêmes conditions pendant l'année 1867; en qualité d'organe de la société des forestiers suisses, il publiera les procès-verbaux des assemblées générales et du comité permanent, des articles sur les différentes branches de la sylviculture, des rapports sur le développement de l'économie forestière dans les différents cantons et les communes, des nouvelles relatives au personnel forestier, ainsi que des matériaux pour la statistique forestière. La rédaction s'appliquera à remplir aussi complètement que possible la tâche qu'elle s'est donnée de faire progresser l'économie forestière; mais elle sent qu'elle est impuissante à atteindre ce but, si elle en est réduite à ses propres forces; nous engageons donc vivement tous nos correspondants et tous ceux qui sympathisent avec notre œuvre à nous envoyer de nombreuses communications. Si cet appui nous fait défaut, notre feuille finira par devenir monotone et ennuyeuse; si elle est au contraire soutenue par de nombreux collaborateurs, elle ne pourra manquer de répondre à son but; c'est pourquoi nous nous permettons de réclamer ainsi chaque année l'active coopération de tous ceux qui s'intéressent à l'économie forestière. Il est à peine besoin de dire que nous souhaitons d'obtenir un cercle de lecteurs aussi étendu que possible, et que nous prions tous les amis des forêts de travailler à la propagation de notre feuille, et cela dans l'intérêt de la bonne cause que nous défendons.

LA RÉDACTION.